

La vie après le cancer du sein - Suivi médical La surveillance après le traitement

La surveillance après le traitement

- En quoi consiste la surveillance après le traitement ?
- La surveillance comprend-elle des examens réguliers ?
- À quel rythme surveiller ?

En quoi consiste la surveillance après le traitement ?

La surveillance consiste à consulter le médecin à un rythme déterminé. Les consultations comprennent un interrogatoire, suivi d'un examen physique.

L'interrogatoire a pour but de rechercher des symptômes qui font craindre une récurrence du cancer du sein et de prendre en charge les effets secondaires éventuels des traitements. Il est très important, surtout si ces signes persistent, que la patiente exprime et décrive tout ce qu'elle ressent d'anormal ou d'inhabituel.

Ces signes ou symptômes peuvent être :

- l'apparition récente de ganglions palpables ou visibles ou encore de modifications du sein traité et de la cicatrice ;
- des symptômes généraux (fatigue générale et inexplicée, perte de poids en dehors de tout régime amaigrissant) ;
- des symptômes osseux (douleurs plus ou moins précises, de plus en plus fortes, surtout la nuit) ;
- des symptômes respiratoires (essoufflement récent, toux d'irritation, douleurs dans la poitrine, crachats avec présence de sang) ;
- des symptômes digestifs (perte d'appétit, nausées ou dégoût pour certains aliments, démangeaisons) ;
- des symptômes neurologiques (maux de tête, vertiges, troubles de la vision).

Si certains de ces symptômes apparaissent et persistent, il est important de les signaler rapidement au médecin sans attendre le rendez-vous suivant programmé.

« J'ai pris l'habitude de signaler à mon médecin tout ce que je trouve anormal »

S'il faut absolument signaler ces symptômes, ils ne sont pas pour autant le signe d'une récurrence du cancer. Ils peuvent être simplement liés à une autre maladie tout à fait bénigne (grippe, arthrose ou simple rhume). S'ils disparaissent au bout de quelques jours, il est peu probable qu'ils soient liés au cancer.

L'examen physique permet de surveiller :

- le sein ou la paroi thoracique traités ;
- l'autre sein ;
- les ganglions ;
- les organes éloignés du sein, comme le foie, les poumons et l'ensemble du squelette.

Lors de la consultation, le médecin donne des conseils sur l'hygiène de vie, l'alimentation, la sexualité et la contraception. Ces conseils adaptés doivent aider la patiente à retrouver le plus rapidement possible un équilibre de vie. Pendant la surveillance, un soutien psychologique peut être nécessaire.-

La surveillance comprend-elle des examens réguliers ?

La surveillance du sein traité

Chez les femmes ayant été traitées par une chirurgie conservatrice, une mammographie annuelle est indispensable en plus de la consultation chez le médecin. Cette mammographie permet de détecter une éventuelle récurrence du cancer dans le sein qui a été malade. Elle offre la possibilité de mettre en place rapidement un traitement si nécessaire. Elle est associée à une échographie si le radiologue le juge nécessaire.

La surveillance du sein non malade

Chez toutes les femmes traitées pour un cancer du sein, une mammographie est recommandée pour dépister l'apparition d'un autre cancer dans le deuxième sein.

La surveillance générale de la patiente en rémission complète

L'interrogatoire et l'examen physique sont les deux seuls examens standards qui permettent la surveillance générale d'une patiente en rémission. En l'absence de symptômes, aucun autre examen n'est nécessaire.

En cas de symptômes ou de signes anormaux décrits par la patiente ou mis en évidence lors de l'examen physique, le médecin peut juger nécessaire de prescrire des examens supplémentaires :

- une scintigraphie osseuse ;
- une échographie du foie ;
- un dosage des marqueurs tumoraux.

Un marqueur tumoral est une substance sécrétée par les cellules d'une tumeur cancéreuse.

- On peut la repérer lors de l'analyse d'une simple prise de sang.
- Le dosage des marqueurs tumoraux donne des indications sur l'évolution de la maladie ;
- une numération formule sanguine (NFS). La NFS est un examen qui, à la suite d'une prise de sang, vise à compter les différents composants du sang (globules rouges, globules blancs, plaquettes) afin de déterminer si leur nombre est suffisant ;
- un bilan biologique du foie ou une vitesse de sédimentation (VS) en cas de suspicion de récurrence.

En l'absence de symptôme ou d'anomalie lors de l'examen physique, les spécialistes ne recommandent pas de réaliser systématiquement d'autres examens. Ces examens provoquent des angoisses inutiles. Il est donc fondamental de ne pas les multiplier sans raison.

La patiente peut être surveillée par le médecin généraliste, l'oncologue médical ou radiothérapeute, le chirurgien ou le gynécologue. La patiente a le choix du médecin chargé de la surveillance de son cancer du sein.-

À quel rythme surveiller ?

Chez toutes les femmes traitées pour un cancer du sein, les médecins généralistes et spécialistes du cancer du sein recommandent une surveillance régulière. Le rythme de surveillance du sein non malade est identique à celui du sein traité.

Chez les femmes ayant été traitées par une chirurgie conservatrice, un examen clinique du sein traité doit être réalisé 3 à 4 mois après la radiothérapie. L'examen clinique est ensuite renouvelé tous les 6 mois pendant 5 ans, puis tous les ans. Une mammographie doit être effectuée 6 mois après la radiothérapie, puis tous les ans. La surveillance doit être poursuivie au-delà de 10 ans.

Chez les femmes ayant été traitées par mastectomie, les études scientifiques n'ont pas encore établi parfaitement le meilleur rythme de surveillance. Les experts se sont mis d'accord pour établir un modèle de surveillance le plus approprié et le moins contraignant possible pour chaque patiente.

Dans certains établissements de soins, un calendrier de surveillance est défini avec la patiente à la fin du traitement. Le nom du médecin qui la suivra est noté et chaque date de consultation est programmée.

Le médecin traitant comme le gynécologue sont invités à participer au suivi de la patiente. Les informations recueillies par le médecin doivent être transmises à l'établissement dans lequel la patiente a été traitée pour suivi et évaluation

A retenir

Après un traitement du cancer du sein, il est nécessaire d'effectuer une surveillance régulière afin de détecter les signes d'une éventuelle récurrence et de prendre en charge les effets secondaires des différents traitements qui auraient pu se manifester. Une consultation et une mammographie périodiques sont suffisantes. D'autres examens sont prescrits en complément si nécessaire. La surveillance est adaptée à chaque patiente.